**Les réfractaires de Rochefort**

Les diverses incitations, assorties d'avantages et de promesses, en particulier le retour des prisonniers de guerre, pour aller travailler en Allemagne, n'ayant pas obtenu le succès escompté, la loi du 17 février 1943 institua le service du travail obligatoire (STO) rappelant tous les hommes des classes 1940, 41 et 42 et les envoyant tous, quelle que doit leur profession (sauf la police et les mineurs) travailler outre Rhin. Face aux sanctions prévues contre eux et leur famille en cas de refus, la plupart des jeunes prit le train pour l'Allemagne. Quelques uns cependant se dérobèrent, devenant des hors-la-loi. Une aide, des refuges, durent être rapidement organisés par les mouvements de Résistance pour éviter l'arrestation des réfractaires et les mettre si possible en lieux sûrs. C'est ainsi que, dès le 23 mars, uneplanque fut mise en place au village de Rochefort, près de Boën, sur la commune de Saint-Laurent. Par la filière de M. Gouget, charcutier à Feurs, Bergeret, conseiller général, et le comte de Neufbourg, une douzaine de jeunes venus de Feurs et de Chazelles-sur-Lyon, furent dirigés vers ce village haut perché, alors peuplé d'une douzaine de familles (Michel, Rue, Thévenet, Clair, Ville et Trapeaud).

Logés vaille que vaille par les habitants qui les nourrissaient, ainsi que des agriculteurs et artisans des alentours, les maquisards (qui d'ailleurs n'avaient pas d'armes) avaient un point de rencontre, près de la chapelle, la maison Michel, de la famille du vicaire de Feurs, qui était en rapport avec tes jeunes insoumis. Au total, environ 25 réfractaires séjournèrent plus ou moins longtemps à Rochefort... Jusqu'au 15 Juin.

Ce jour là, aux aurores du proche été, M. Rue, piochait sa vigne en compagnie d'un jeune chazellois, Henri Mathevet. Levant la tête, il aperçoit dans la vallée qui conduit à Saint-Didier un convoi de véhicules stationné à l'aplomb de Rochefort. Il reconnaît les uniformes des GMR (Groupes mobiles de réserve de police de Vichy pour le maintien de l'ordre), accompagnés de deux officiers allemands. Les hommes armés se déploient en tirailleurs pour gravir ta colline, et encercler le village par l'ouest et par le nord. Heureusement, seuls deux réfractaires sont alors à Rochefort. Mathevet court chez M. Thévenet où se trouvait un autre Chazellois, Marius Séon. Le côté est n'étant pas encore investi, les deux jeunes dévalent la pente vers l'Anzon qu'ils traversent dans la foulée pour se réfugier près de chez M. Duverger, qui, d'ailleurs, en raison de ses convictions gaullistes fut arrêté plus tard. Parvenus au village, les GMR interrogèrent brutalement les habitants et menacèrent même de brûler leurs fermes. Mais ils ne purent obtenir d'eux aucun renseignement et encore moins saisir aucun réfractaire. Ainsi fut dispersé le groupe des réfractaires de Rochefort qui fut l'un des premiers, sinon le premier maquis de la Loire. Pour en conserver le souvenir les survivants ont érigé en 1993, à l'occasion du cinquantenaire, une stèle de granit entre la chapelle et le cimetière.